



## VILLE DE SAINTE-ADÈLE

À toutes les personnes intéressées

### AVIS DE VACANCE

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné aux électeurs de la Ville de Sainte-Adèle, par le soussigné, que conformément aux dispositions des articles 330 et suivants de la *Loi sur les Élections et les Référendums dans les Municipalités*, que les postes suivants sont vacants :

- Maire
- Conseiller du district # 3
- Conseiller du district # 6

Attendu la démission des titulaires de ceux-ci.

**DONNÉ À SAINTE-ADÈLE, ce 17 février 2016**

Le greffier et directeur des Services juridiques

(s) Simon Filiatreault

Me Simon Filiatreault